

Bachelier : assistant de direction option : médical

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AD205 Soft skills			
Code	ECAM2B05AD205	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Valérie BOISDENGHIE (valerie.boisdenghien@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'unité d'enseignement "Ressources humaines" vise, dans une perspective professionnalisante, à permettre à l'étudiant d'aborder le monde de l'entreprise comme une réalité sociale et relationnelle où les hommes ont, aujourd'hui, des compétences dites douces et ne sont plus seulement, comme hier, des sources de savoir et de savoir-faire.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
 - 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
 - 4.4 Évaluer sa pratique professionnelle pour évoluer
 - 4.5 Veiller à la qualité et à l'amélioration constante des ressources matérielles et humaines
- Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission**
 - 5.4 Gérer les priorités et son stress

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant devra être capable :

- d'intégrer, notamment lors de mises en situation, les bases théoriques fondamentales, permettant d'appréhender les dimensions psychosociales (émotions, intelligence émotionnelle, CNV, assertivité, empathie, estime de soi, gestion du stress, gestion des conflits, ...) et organisationnelles (gestion du temps...) de la vie en entreprise ;
- de relier ces bases théoriques à des expériences vécues afin de leur donner un sens et de les exprimer dans un « cahier personnel ».

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECAM2B05AD205A Soft skills

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : assistant de direction option : médical

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Soft skills			
Code	20_ECAM2B05AD205A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Valérie BOISDENGHIEN (valerie.boisdenghien@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans la dimension "savoir-être" de la formation, dimension qui joue un rôle de plus en plus prépondérant dans la vie de l'entreprise.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant devra être capable d'/de :

- intégrer, notamment lors de mises en situation, les bases théoriques fondamentales, permettant d'appréhender les dimensions psychosociales (émotions, intelligence émotionnelle, CNV, assertivité, empathie, estime de soi, gestion du stress, gestion des conflits,...) et organisationnelles (gestion du temps...) de la vie en entreprise ;
- relier ces bases théoriques à des expériences vécues afin de leur donner un sens et de les exprimer dans un cahier personnel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- I. Les Soft skills
- II. Les émotions et leur vocabulaire
- III. La CNV
- IV. L'intelligence émotionnelle
- V. La régulation des émotions
- VI. L'empathie
- VII. L'assertivité
- VIII. La confiance en soi et l'estime de soi
- IX. La gestion de conflit
- X. La gestion du temps

...

Démarches d'apprentissage

Le cours alterne les apports théoriques et les échanges, les exercices. Un contrat de confidentialité peut être signé au début du cours vu l'implication personnelle.

Dispositifs d'aide à la réussite

/

Sources et références

- Carré, Chr. (2010). *50 exercices pour résoudre les conflits sans violence*. Paris : Eyrolles.
- Desseilles, M. (2013). *Vivre mieux avec ses émotions*. Paris: Odile Jacob.
- Famery, S. (2013). *L'empathie. L'art d'être en relation*. Paris : Eyrolles.
- Hohmann, P. (2010). *Guide pratique des 5 S et du management visuel*. Paris : Eyrolles.
- Joffrin Le Clerc, Ch., Lamagnère, Fr. (2016). *Je n'ai plus du jugement de autres. Cahier d'exercices d'assertivité*. Paris : Odile Jacob.
- Kotsou, I. (2012). *Intelligence émotionnelle et management. Comprendre et utiliser la force des émotions*. Bruxelles : de Boeck.
- Lebreton, Ph. (2014). *50 exercices pour améliorer son empathie*. Paris : Eyrolles.
- Pelletier, G. (2017). *Comment améliorer son estime de soi. Pour l'adolescent et le jeune adulte*. Ottawa : Broquet.
- Pickering, P. (2011). *Conflits : les identifier et les désamorcer à coup sûr*. Paris : Le Figaro Management.
- Salomé, J. (1997). *Pour ne plus vivre sur la planète TAIRE*. Paris : Albin Michel.
- Van Stappen, A. (2015). *Petit cahier d'exercices de communication non violente*. Saint-Julien-en-Genevois : Jouvence
- ...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Syllabus
- Cahier personnel
- Portfolio

Ces supports sont disponibles sur Connected dans cette UE

- Vidéos

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de cette activité d'apprentissage comporte 2 parties.

La présence est obligatoire. Sans motif légitime, l'absence à plus de 2 cours entraînera un PP à l'UE. Il en va de même si l'étudiant ne réalise pas son "cahier personnel".

Les modalités opérationnelles ou spécifiques sont postées sur ConnectED en regard de l'UE 205.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv + Exo	100	Trv + Exo	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation

restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).